

Formation préparatoire à l'oral aux concours d'aide-soignante(e) et d'auxiliaire de puériculture

Durée et rythme

2 mois à 35 heures semaine - 300 heures en centre

Publics

Etre demandeur d'emploi
Etre dispensé(e) des épreuves écrites du concours aide-soignant
Avoir 17 ans minimum
Expérience du milieu de la santé ou de la petite enfance souhaitée
Niveau 3ème

- Bonne compréhension des consignes à l'oral et à l'écrit
- Maîtriser la syntaxe à l'écrit et à l'oral
- Maîtriser la numération et les 4 opérations de base
- Savoir résoudre des problèmes simples

Possibilité d'ouverture des modules à 2 salariés

Intervenant

Equipe formateurs santé et aide à la personne - ADPI

Objectifs

Se préparer à l'examen d'entrée en écoles d'aide-soignant(e)s, DEAS.

Programme

-Savoir se présenter et présenter son parcours à l'oral
-S'exprimer à l'oral: enrichir son vocabulaire et développer son argumentation
- Connaître les thèmes sanitaires et sociaux
Entraînement à partir d'épreuves.

Modalités de formation

Formation intensive et rémunérée conventionnée par la Région Ile de France

Nombre de places

Minimum : 8
Maximum : 17

Financement – Tarif

à l'Heure/Stagiaire

Formalités

Réunion d'Information collective et rendez-vous individuel -apportez CV et lettre de motivation-
ADPI 94, rue Haxo 75020 Paris -M° Télégraphe ; ligne 11-